

La recherche s'est fortement développée au sein des Grandes écoles

Cette croissance s'est appuyée, entre autres, sur des **alliances avec les universités et des organismes au travers de la cotutelle de nombre d'unités de recherche mixtes** (aujourd'hui, par exemple, les Grandes écoles sont impliquées dans plus de **204 UMR** CNRS).

Plus d'un tiers des doctorats scientifiques soutenus chaque année sont préparés dans leurs laboratoires. L'exposition des étudiants aux enjeux de la recherche y est donc naturelle et fortement encouragée.

Le taux moyen de poursuite en thèse parmi les diplômés des Grandes écoles est de l'ordre de 7,5 %. Ce chiffre n'est pas significativement différent, de la proportion nationale moyenne de titulaires du Diplôme national de master poursuivant en doctorat (8 à 10 %), et peut être beaucoup plus élevé dans certaines spécialités (par exemple : 40 % d'ingénieurs docteurs à Chimie ParisTech, 60 % à l'ESPCI ParisTech, 73 % en Écoles normales supérieures, 28 % à l'École Polytechnique).

47 Grandes écoles sont habilitées à délivrer le doctorat en propre. Dans les autres établissements, les doctorants sont accueillis dans des laboratoires ou équipes internes aux Grandes écoles et dans les laboratoires mixtes associés à d'autres organismes.

Plus de la moitié des doctorants CIFRE ont une formation d'ingénieur de Grande école.

Trois indicateurs permettent d'illustrer cette forte proximité entre les écoles d'ingénieur et les besoins des entreprises en matière de recherche :

- **55 % des chercheurs en entreprise ont un diplôme d'ingénieur¹.**
- **70 % des chaires industrielles sont dans les écoles d'ingénieur.**
- Avec un taux exceptionnel de financement sur ressources propres (RP), les Grandes écoles peuvent doubler les crédits de l'Etat au service de leur action (1 euro de ressource privée pour 1 euro de crédit Etat).

¹ Source : MESRI, RERS 2020.